



R.P. No.3.

Londres, le 7 février 1949.

Union Européenne.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Les commentaires sont allés leur train sur les circonstances dans lesquelles M. Bevin s'est subitement rapproché de la thèse française sur l'Organisation européenne au cours de la réunion, le 28 janvier, à Londres, des ministres des affaires étrangères des Puissances du Pacte de Bruxelles.

D'aucuns ont imaginé que M. Bevin connaissant l'imminence de l'offensive de paix soviétique - il en était question en effet depuis quelques jours - aurait désiré que cette offensive trouvât, en Europe occidentale, un front unique.

Selon une autre version, le Ministre des Affaires Etrangères craignait que la carence de la Grande-Bretagne n'encourageât la France d'aller de l'avant, entraînant avec elle le Benelux et l'Italie, et tout pays désireux de se joindre à l'organisation. Enfin, selon une autre opinion, M. Bevin aurait été assagi par les critiques acerbes et le demi échec qu'il a subis à la Chambre des Communes dans l'affaire palestinienne. Telle

Monsieur le Conseiller Fédéral Petitpierre
Chef du Département Politique Fédéral
B E R N E .



- 2 -

est, entre autres, l'impression de M. Massigli; celui-ci m'a confié qu'après la séance de la Chambre des Communes, il avait pu infailliblement prédire à M. Schumann que M. Bevin jetterait du lest à la Conférence des Ministres.

Pour souligner l'ampleur de ce revirement, il suffit de rapprocher l'attitude actuelle de M. Bevin des propos que j'ai recueillis dans la semaine qui précéda la conférence des Ministres de la bouche même de M. Kirkpatrick, Sous-Secrétaire adjoint et de M. Mayhew, Sous-Secrétaire parlementaire du Foreign Office. L'un et l'autre m'exposèrent abondamment que la question n'était pas mûre et qu'il fallait agir avec la plus grande prudence, si l'on ne voulait pas irrémédiablement compromettre l'avenir de l'Organisation européenne. Cet argument était assorti de vives critiques à l'égard de la France. Paris, me disait-on, demeurera le tenant de l'Organisation européenne aussi longtemps que celle-ci se pliera à ses désirs et qu'il gardera la haute main dans la direction des affaires; si l'Assemblée cessait d'être à sa dévotion, ou prenait quelques résolutions qui ne fussent pas de son goût, la France n'aurait nul scrupule à attaquer l'Union.

Sans insister sur ces propos qui n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur anecdotique, je dois toutefois constater que le brusque revirement de M. Bevin et les nouvelles concessions faites par l'Angleterre au sein de la Commission permanente ne

- 3 -

sont pas du goût de tout le monde et que certains ne font nul mystère du peu d'inclination qu'ils éprouvent à l'égard de ces initiatives précipitées.

C'est ainsi que l'un des membres du cabinet m'exposait tout récemment les difficultés qui pourraient surgir avec les Dominions. Selon lui, les anciens Dominions craindraient que l'Union Européenne n'affaiblisse le Commonwealth; les Dominions de couleur redouteraient que la Grande-Bretagne, en se liant étroitement avec d'autres Puissances coloniales, ne soit amenée sinon à approuver, du moins à tolérer une politique qui retarderait l'émancipation de certains peuples asiatiques. C'est ainsi qu'à l'issue de la conférence des Ministres du Pacte de Bruxelles, le représentant hollandais aurait soulevé la question de l'Indonésie.

Au surplus, la liberté laissée à chaque gouvernement d'élire les délégués à l'Assemblée selon le mode qui lui convient suscite quelque inquiétude. Il semble que deux systèmes parlementaires s'opposent. En Grande-Bretagne, c'est le Gouvernement et non les partis qui gouvernent. Une assemblée composée de membres non responsables à l'égard des gouvernements répugne au pragmatisme britannique. Au surplus, précise mon informateur, le cabinet britannique verrait sans faveur l'Assemblée servir de plateforme politique à M. Churchill et aux Gaullistes. Le Co-

- 4 -

mité des ministres exercera, il est vrai, un certain contrôle sur l'ordre du jour de l'Assemblée; mais cette garantie est insuffisante.

Quoiqu'il en soit, la Commission permanente chargée d'élaborer les textes et de régler les détails d'exécution, poursuit rapidement ses travaux dans le cadre tracé par la Conférence des Cinq ministres. Selon M. Massigli, le gouvernement américain a demandé aux gouvernements du Pacte de Bruxelles de publier sans retard un rapport sur les travaux de la Commission. Il se proposerait d'en faire état, devant le Congrès, au cours des débats sur le plan Marshal. Ce rapport a paru sous forme de communiqué dans la presse d'aujourd'hui. Il trahit une nouvelle concession anglaise. En effet, l'Assemblée consultative pourra de sa propre initiative aborder l'examen de problèmes "d'intérêts communs". L'ordre du jour échappera donc dans une large mesure au contrôle du Comité des Ministres.

Des sondages sont en cours auprès des divers pays dont l'on souhaite l'adhésion. Les gouvernements des Cinq Puissances ont chargé la Grande-Bretagne et la France de procéder à ces sondages auprès des représentations diplomatiques à Londres. Seront approchés par la France: l'Italie - ce sondage est de pure forme, l'adhésion de ce pays étant considérée acquise - et par la Grande-Bretagne: la Suède, le Danemark, la Norvège et l'Irlande. Le Portugal ne figure pas pour l'instant sur la liste des invités.

- 5 -

Une fois les adhésions recueillies, une conférence réunira tous les pays intéressés pour approuver la constitution du Conseil de l'Europe.

Quant à l'Allemagne, elle doit tout d'abord, comme l'a indiqué M. Schumann, constituer son gouvernement. Selon une information de la meilleure source, l'inclusion de l'Allemagne serait étroitement liée aux questions ardemment discutées aujourd'hui au sein du cabinet britannique: peut-on ou non compter sur l'Allemagne? Doit-on la réarmer en prévision d'un conflit? Une fois réarmée, quelle carte jouera-t-elle? Si les avis diffèrent sur le réarmement de l'Allemagne, l'accord semble réalisé sur la nécessité de la rééquiper industriellement. Tout en appréhendant la concurrence allemande, l'on considère que c'est un mal nécessaire, car l'Europe occidentale ne retrouvera son équilibre que si l'Allemagne rentre dans le circuit économique.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
l'hommage de mon respect.

